



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 mai 2008**

**Désignation dans les organismes extérieurs - Collèges - Collège  
Gérard Philipe - Modification**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 mai 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 mai 2008

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - Mlle Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mlle Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

**Secrétaire de séance :** Mme Gaëlle MANGIN -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Michel GENDREAU donne pouvoir à Chantal BARRE
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Michel SURET-CANALE
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Bernard BARE -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mai 2008**

DELIBERATION D20080161

## Gérard Philippe - Modification

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Vu les articles L.421-1 à L.421-3 du code de l'éducation pour les lycées et les collèges, en application desquels le conseil d'administration comporte un ou deux représentants de la commune siége selon l'effectif du conseil d'administration de l'établissement ;

Lors de la séance du 31 mars dernier, le Conseil Municipal a désigné 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants élus pour siéger au conseil d'administration du collège Gérard Philippe.

Compte tenu de l'effectif du conseil d'administration de l'établissement, le nombre de représentants de la Ville de Niort est de deux élus, un titulaire et un suppléant.

Il convient donc de retirer deux désignations.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- retirer la représentation de M. Jean-Louis SIMON, désigné en qualité de représentant titulaire et de M. Christophe POIRIER, désigné en qualité de représentant suppléant, pour siéger au conseil d'administration du Collège Gérard PHILIPPE ;
- confirmer les représentations de Monsieur Jacques TAPIN, Adjoint, représentant titulaire et de Madame Annie COUTUREAU, représentante suppléante, pour siéger au conseil d'administration du Collège Gérard PHILIPPE.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	1

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**